

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MARS 2019

Les votes de l'AG se sont déroulés à l'aide d'un dispositif électronique

Nombre d'inscrits : 112 197 voix – quorum : 37 399 voix

Avec 53 098 voix enregistrées, le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Participation : 47,32 % des voix présentes ou représentées.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Accueil et présentation des invités -----	V.GENSAC	
Parole aux représentants des administrations et invités		
Approbation du PV de l'A.G. du 25 mars 2017 -----	G.VIEUX	vote
Rapport de la présidente -----	V.GENSAC	vote
Déclaration de politique générale : nos objectifs pour l'olympiade ----	V.GENSAC	vote
Retour d'information des comités nationaux sur leurs assises		
Rapport financier du trésorier -----	JC. BÉNINTENDE	
Rapport de la commission Financière -----	M. LEBERTOIS	
Rapport du Commissaire aux comptes -----	JP. VUILLERMET	
Vote sur le rapport financier et quitus à donner au trésorier -----		vote
Proposition d'affectation du résultat de l'exercice -----		vote
Modification du règlement financier -----		vote
Budget prévisionnel 2018 -----	JC. BÉNINTENDE	vote
Cotisations 2019 -----	JC. BÉNINTENDE	vote
La FFVL et les clubs :		
comment dynamiser le fonctionnement entre nous-----	JL. DEBIÉE	
Nouveau calendrier du code du Sport et ses incidences sur nos assemblées générales		
<i>Assemblée générale extraordinaire</i>		
Modification des statuts -----		vote
incluant le changement du siège social (<i>présentation virtuelle des locaux</i>)		
<i>Fin des travaux de l'AG extraordinaire</i>		
Modification du règlement intérieur -----		vote
Modification du règlement disciplinaire -----		vote
Modification du règlement disciplinaire contre le dopage-----		vote
Devenir du kite suite à la décision du Conseil d'État : projets de la FFVL- -----		vote
Présentation des candidats au Comité directeur		
Élections au Comité directeur		
Collège OBL (deux postes dont un réservé « Femme ») -----		vote
Collège associatif (un poste réservé « Femme ») -----		vote
Questions diverses – Tombola		

Dominique Jean, président de la ligue Auvergne Rhône-Alpes, accueille les participants.

Gérard Vieux, secrétaire général, ouvre la séance en remerciant toute l'assistance.

Véronique Gensac, présidente, annonce les très bons résultats de l'équipe de France de parapente à la coupe du monde qui vient de se terminer.

Vote n° 1 – Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2018

Aucun commentaire n'est formulé sur le PV proposé.

Résultats du vote : approbation du PV de l'AG du 25 mars 2018

Votants : 50 156 voix	Exprimés : 48 721 voix
Pour : 48 721 voix (97,14 %)	
Contre : 0 voix	
Abstention : 1 435 voix (2,86 %)	

Le texte est entériné.

[**Voir le PV**](#)

Vote n° 2 – Rapport d'activité de la présidente

Le rapport détaillé ayant été transmis en amont de l'AG, Véronique Gensac livre à l'assemblée générale un rapport condensé des actions 2018, notamment :

- les missions liées au statut de fédération délégataire et à la convention d'objectifs avec le ministère ;
- les priorités fédérales : le développement de la pratique sportive, la gestion des risques, les espaces de pratique, l'accompagnement des clubs et la proximité avec les pratiquants ;
- l'anticipation nécessaire sur les évolutions à venir.

L'accent a été mis sur l'aspect communication avec la présentation :

- du nouveau site Internet ;
- des travaux entamés par les deux consultants recrutés pour nous conseiller dans notre politique de communication et dans notre fonctionnement ;
- de notre nouvelle attachée de presse.

Le but est d'améliorer la visibilité de la fédération.

[**Voir présentation en séance**](#)

L'évolution du site Internet de la fédération est amorcée. Un travail sur la charte graphique est également en cours afin de « sanctuariser » le logo de la FFVL qui doit être décliné selon les besoins de communication. Il ne doit plus être modifié. C'est la référence de la fédération.

Un mot sur l'évolution du sport en France : l'agence du sport a été créée. Elle « absorbe » le CNDS. La fédération a été retenue comme fédération pilote pour participer au dispositif expérimental « projet sportif fédéral ».

Le film réalisé en partenariat avec le CNOSF pour être visionné sur France Télévision est projeté.

Trois thèmes ont été retenus comme axes stratégiques :

1. Thomas Sénac pilotera le groupe de travail qui réfléchira sur les moyens d'améliorer les rapports avec les licenciés et les pratiquants ;
2. Gérard Vieux est en charge d'animer le thème sur amélioration du fonctionnement interne de la FFVL. Il demande le concours d'un président de CDVL ou de club.
3. Véronique Gensac conduira la réflexion sur la communication.

Résultats du vote : rapport d'activité de la présidente

Votants : 51 913 voix

Exprimés : 51 628 voix

Pour : 50 414 voix (97,11 %)
Contre : 1 214 voix (2,34 %)
Abstention : 285 voix (0,55 %)

Le rapport est entériné.

[**Voir l'intégralité du rapport**](#)

Retour d'information des comités nationaux sur leurs assises et de l'assemblée des présidents de ligue (APL)

Chaque président de comité national fait un point sur les assises delta, parapente, kite, cerf-volant et boomerang qui se sont déroulées la veille.
Une synthèse est également présentée de l'assemblée des présidents de ligue.

[**Les comptes rendus sont disponibles ici.**](#)

Vote n° 3 – Rapport financier et quitus à donner au trésorier

Présentation du rapport financier par Jean-Claude Bénintende, du rapport de la commission Financière par Gérard Lochard, du rapport du commissaire aux comptes par Jean-Pierre Vuillermet.

Le résultat de l'exercice est déficitaire. Ce budget est marqué par la baisse des cotisations, de la convention d'objectifs et par l'investissement dans le siège social.

À noter que le projet de transfert de propriété des terrains de la ligue Languedoc-Roussillon à la FFVL est confirmé. Quitus est donné pour finaliser l'acte notarié.

Résultats du vote : rapport financier et quitus à donner au trésorier

Votants : 53 098 voix Exprimés : 51 645 voix

Pour : 50 632 voix (95,36 %)

Contre : 1 013 voix (1,90 %)

Abstention : 1 453 voix (2,74 %)

Les rapports sont entérinés et le quitus donné.

[Voir la présentation faite en séance](#)

[Voir le rapport financier complet](#)

[Voir le rapport de la commission Financière](#)

[Voir les rapports du commissaire aux comptes](#)

Vote n° 4 – Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Il est proposé à l'assemblée générale que le résultat de l'exercice, d'un montant de 21 299 €, soit affecté aux fonds propres.

Le trésorier remercie Sophie Maurel et Stéphanie Devcich pour leur travail.

Résultats du vote : affectation du résultat de l'exercice

Votants : 53 098 voix Exprimés : 51 744 voix

Pour : 51 218 voix (96,46 %)

Contre : 526 voix (0,99 %)

Abstention : 1 354 voix (2,55 %)

La résolution est adoptée.

Le nouveau calendrier du code du sport et ses incidences sur nos assemblées générales

Le code du sport impose aux fédérations d'élire leurs instances dirigeantes avant le 31 décembre suivant les jeux Olympiques d'été, soit 2020 pour la prochaine occurrence.

Proposition est faite de maintenir la date d'AG de la fédération au mois de mars et, tous les quatre ans, de procéder à l'élection du Comité directeur en décembre. Pour ce faire, un évènement spécifique « supplémentaire » sera organisé.

En année électorale, les AG électorales des clubs devront être organisées avant décembre afin que les nouveaux présidents élus votent pour les nouvelles instances dirigeantes nationales. Il devra en être de même pour les AG des ligues et des CDVL.

[Voir la présentation](#)

Assemblée générale extraordinaire

Vote n° 5 – Modification des statuts

Les modifications concernent principalement :

- l'intégration de la notion de « formations » dans l'objet de la fédération et dans les attributions possibles pour les ligues ;
- la mise en conformité par rapport au nouveau calendrier du code du sport et ses incidences sur les assemblées générales ;
- l'ajout de la charte d'éthique et de déontologie avec mise à jour de la liste des commissions statutaires ;
- des précisions pour ce qui relève des titres d'adhésion, de leur délivrance ou de leur suspension.

La commission Statuts et règlements va travailler à la modification des statuts types proposés aux ligues et aux CDVL afin que ces organes déconcentrés de la fédération se mettent en conformité.

Résultats du vote : modification des statuts

Votants : 53 098 voix Exprimés : 50 616 voix
Pour : 50 616 voix (95,33 %)
Contre : 0 voix
Abstention : 2 482 voix (4,67 %)

La résolution est adoptée.

[Voir les statuts](#)

Fin des travaux de l'assemblée générale extraordinaire

Vote n° 6 – Modification du règlement intérieur

Les modifications sont du même ordre que celles des statuts.

Résultats : modification du règlement intérieur

Votants : 53 098 voix Exprimés : 50 405 voix
Pour : 50 301 voix (94,73 %)
Contre : 104 voix (0,20 %)
Abstention : 2 693 voix (5,07 %)

La résolution est adoptée.

[Voir le règlement intérieur](#)

Vote n° 7 – Budget prévisionnel 2019

Jean-Claude Bénintende présente un prévisionnel équilibré.

La grande majorité des budgets sont reconduits à l'exception de celui du kite qui est en baisse significative suite à la perte du partenariat sur les activités nautiques et de l'estimation du nombre de licenciés kite en diminution.

Attentifs aux demandes des élus kite, la présidente s'engage à ce que le budget kite soit réétudié au Comité directeur de juin 2019, en fonction des rentrées de cotisations.

Une enveloppe de 3 000 euros est d'ores et déjà attribuée pour porter deux dossiers : la fidélisation et l'appel à projets « événement » dans les clubs kite.

Résultats du vote : budget prévisionnel 2019

	Votants : 52 260	Exprimés : 50 377
Pour :	40 130 voix (76,79 %)	
Contre :	10 247 voix (19,61 %)	
Abstention :	1 883 voix (3,60 %)	

Le budget prévisionnel est adopté.

[Voir le prévisionnel](#)

Vote n° 8 – Cotisations 2020

À la demande du comité national Kite, validée par le Comité directeur, il est proposé de supprimer la possibilité de délivrance des titres de participation « journées contact kite » à 5 € par les Écoles Françaises de Kite (EFK, écoles professionnelles).

Les clubs et clubs-écoles (CEK) de kite pourront continuer à proposer ce type d'adhésion.

Les autres tarifs, toutes activités confondues, restent identiques à 2019.

Résultats du vote : cotisations 2020

	Votants : 52 260	Exprimés : 49 228
Pour :	48 428 voix (92,67 %)	
Contre :	800 voix (1,53 %)	
Abstention :	3 032 voix (5,80 %)	

Le barème des cotisations 2020 est adopté.

Débat : dynamiser les relations avec nos licenciés et les pratiquants

Il est proposé à l'assemblée générale un débat sur « comment dynamiser les relations avec nos licenciés et les pratiquants ».

De façon innovante, l'AG s'est réunie pendant plus d'une heure en trois groupes d'une trentaine de personnes afin de réfléchir sur la thématique.

Les échanges sont nombreux et chaque groupe restitue une synthèse en AG qui sera retravaillée par le groupe animé par Thomas Sénac avant d'être présentée au prochain Comité directeur, puis en assemblée générale l'an prochain.

À la reprise des travaux trois rapporteurs restituent la réflexion des groupes.

Propositions du groupe 1 – la fédération doit :

- améliorer la proximité des élus de la fédération qui se déplacent sur les décollages ;
- dispenser une communication positive ;
- faire connaître localement ce qui est fait pour les pratiquants ;
- se rendre plus visible sur les sites de pratique ;
- amplifier ses relations avec d'autres associations comme la FELA, le CAF : créer des passerelles avec celles-ci ;
- former des cadres de clubs ;
- améliorer le sentiment d'appartenance à une communauté.

Propositions du groupe 2 – la fédération doit :

- conserver le maillage en pyramide : la fédération est une fédération de clubs ;
- Simplifier la communication de ce qu'est la fédération pour attirer les personnes par la discipline en s'appuyant sur les clubs, entité la mieux positionnée pour attirer les pratiquants ;
- apporter plus de services à nos licenciés et les faire connaître aux non-licenciés : faire savoir que se licencier ne se résume pas qu'à souscrire une assurance ;
- garder l'accès des sites gratuit ou les interdire aux non-licenciés afin de les attirer vers la fédération ?

Propositions du groupe 3 – le groupe a souhaité insister sur les points non traités par la fédération

- La FFVL pourrait devenir un tiers de confiance pour acheter du matériel à prix réduit.
- Il faut engager une réflexion sur le thème « faut-il songer à modifier le nom de la fédération ? » L'appellation « vol libre » peut induire des comportements déviants en terme de gestion du risque.
- Donner à la fédération une image de marque visant à répondre de manière évidente à la question « que fait la FFVL ? ».
- Il faut valoriser les actions des clubs.
- Il est proposé de mettre en place un service d'autopartage, un service premium météo.

Conclusion : la fédération doit se mettre au service des clubs et des licenciés.

Thomas Sénac, en charge d'animer le groupe de travail sur ce thème de réflexion, demande que propositions et remarques lui soient transmises. Le groupe de travail restituera le résultat de sa réflexion au Comité directeur qui informera ensuite les structures.

Questions diverses

Il est demandé l'étude d'une tenue vestimentaire pour les élus de toutes les instances de la fédération afin de contribuer à une meilleure visibilité de notre fédération.

Tombola

Une tombola a clôturé cette assemblée générale. Merci à tous nos partenaires !

[Voir – nos partenaires et les lots distribués](#)